LES

NOUVELLES



DE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT



P. 6

LES JOURNÉES

P. 10

DU CHANGEMENT À LA PROCHAINE P. 22

L'ÉTAPE LOCALE **DES ESCALES BAROOUES**



Édito



SOMMAIRE

04 RETOUR EN IMAGES

06 VIE LOCALE

TOURISME & PATRIMOINE

COMMERCE & ARTISANAT

LOISIRS & VIE ASSOCIATIVE

VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

SPORT

TRAVAUX & ESPACES VERTS

ENVIRONNEMENT

16 VIE MUNICIPALE

CONSEILS MUNICIPAUX

JEUNESSE

20 URBANISME

21 INFOS PRATIQUES

ÉTAT CIVIL VOS SERVICES

22 DÉCOUVERTE

CULTURE & LOISIRS

Chères kastellgatines, Chers kastellgatins,

près avoir adopté le rapport d'orientations budgétaires le 3 mars, le conseil municipal s'est réuni en date du 31 mars, pour procéder, entre autres, à l'examen du compte administratif 2022 et le budget primitif 2023 de la commune.

Le premier fait apparaître un excédent cumulé très confortable de 2 674 981 € témoignant la bonne gestion des comptes communaux par vos élus municipaux. Nous disposons de fait d'une situation financière plus que saine nous permettant de préparer de façon sereine et volontariste notre exercice budgétaire de l'année et ce, en dépit d'un contexte inflationniste très défavorable. En témoigne seulement l'envolée des coûts de l'énergie que le bouclier tarifaire proposé par le gouvernement ne parviendra que faiblement à amortir : malgré la réduction des consommations dans nos différents services et une enveloppe prévisionnelle surestimée de 15 % par rapport à l'an dernier, nous avons presque déjà consommé la totalité de notre ligne budgétaire alors que nous ne sommes qu'au milieu de l'année!

Pour autant, le conseil municipal a approuvé un budget s'équilibrant à la somme de 4 827 800 € en section de fonctionnement et de 5 365 200 € en section d'investissement.

Vous noterez, chose peu fréquente pour une collectivité locale de notre taille, que nos investissements prévisionnels seront plus élevés que nos charges de fonctionnement sans avoir besoin de recourir au levier fiscal (puisque nos taux d'imposition demeurent une nouvelle fois inchangés) et peut-être même sans contracter d'emprunt. En d'autres termes, en finançant ces futurs projets en mobilisant nos réserves cumulées sur plusieurs années.

Alors, quelles seront les principaux investissements qui ont ou qui vont marquer cette année 2023?

 Après la fin des travaux d'aménagement de la rue Pasteur, nous poursuivons en ce moment l'effacement des réseaux de la rue de la Corderie jusqu'en bas de la rue de Mississipi le long de la route départementale 712.

- La rénovation (partielle ou totale) des terrains d'honneur se terminant, nous allons entreprendre, d'ici la fin de l'année, la démolition-reconstruction du club-house du stade Louis-Morice et, dans la continuité de celle-ci, les aménagements extérieurs.
- Le chantier de réhabilitation de la salle des fêtes Jean-Le-Cuziat traîne en longueur mais nous avons espoir de procéder à une réception de travaux autour des vacances de la Toussaint...

À côté de ces opérations en cours ou à venir, de nouveaux chantiers vont démarrer au cours de ce second semestre :

- La réfection en enrobés de trois tronçons de voirie supplémentaires à partir de mi-juillet : du Cochedo à Kerny, de Christ jusqu'à la frontière communale de Saint-Jean-Kerdaniel et à Guerbriac.
- La réhabilitation énergétique et l'aménagement des extérieurs du pôle scolaire de Plouagat avant la fin de l'été.
- Les premiers terrassements de notre lotissement communal "Le pré de l'étang" au cours du mois de septembre pour un début de commercialisation d'ici la fin de l'année, accompagnés de ceux du Village seniors et suivi en 2024 par ceux de la micro-crèche.
- La construction de la station GNV (gaz naturel pour véhicules) à Kerabel à la rentrée prochaine et l'installation de panneaux photovoltaïques sur le parking de la salle polyvalente de Plouagat en fin d'année.

À la lecture des pages consacrées aux délibérations prises en conseil municipal, vous ne serez pas sans remarquer que vos élus municipaux se sont prononcés contre le "Pacte solidaire" proposé par Leff Armor Communauté. Un nouvel épisode de nos relations tendues avec notre intercommunalité en ce sens que ce texte va, selon nous, à l'encontre de notre histoire commune : celle construite depuis plus de 50 ans sur les bases d'une réelle coopération intercommunale. Et non sur le fonde-



Le magazine d'informations de la commune de Châtelaudren-Plouagat paraît tous les deux mois.

Directeur de la publication : Olivier Boissière. **Directeur de la rédaction :** Thibault Le Provost

Comité de rédaction : Olivier Boissière, Thibault Le Provost, Patrick Martin, Sophie Philippe, Monique Lorant, Aline Le Roy, Sophie Le Bonhomme, Daniel Turban, Patrick Solo, Syvlie Mével-Rault, Alain Trépard, Laetitia Herpe Biard

Impression : imprimé à 2 300 exemplaires par Roudenn Grafik

Conception, rédaction et mise en page :

Mairie de Châtelaudren-Plouagat Tél.: 02 96 74 10 84

Crédit photos et illustrations :

Isabelle Le Chanu, Thibault Le Provost, Sophie Philippe, Monique Lorant, Patrick Solo, Laetitia Herpe Biard, Associations, Commerçants, Écoles, Presse locale.

Dépôt légal : Juin 2022





EDITO SOMMAIR

ment d'un outil fiscal et financier se réduisant in fine à lister les difficultés budgétaires (bien réelles) rencontrées par Leff Armor Communauté pour mieux faire appel aux subsides de nos communes et principalement la nôtre. De solidarité, nous avons fait preuve et nous saurons encore prendre notre part à l'effort demandé qui se devra, certes, d'être collectif, mais aussi et surtout partagé et donc sans obérer la maîtrise de notre destin.

Toujours à la lecture de ce bulletin, vous vous attarderez certainement sur "Le retour en images" et sur l'"Agenda", pages qui résument en photos à quel point notre commune est dynamique et accueillante. Pour illustration, quelques moments forts du printemps et de l'été:

- Les rencontres régionales des Petites Cités de Caractère qui se sont tenues au Petit Écho de la Mode et qui ont une nouvelle fois mis en exergue les qualités architecturales, patrimoniales, touristiques et commerciales de notre commune déléguée de Châtelaudren.
- La réception de nos amis bavarois de Lenggries dans chacune de nos 5 communes jumelées qui m'a permis, au-delà de la nature festive du rendez-vous, de rappeler, le soir de la cérémonie officielle, ce qui j'espère reste des évidences pour tout à chacun, que: "l'Europe ne peut se construire et perdurer que si elle se fonde sur une volonté commune de partager. C'est ainsi que notre jumelage prend tout son sens car il s'inscrit, à une échelle locale, dans un projet politique reposant sur une dimension bien plus large: promouvoir un avenir empreint de paix, de liberté, de fraternité et de prospérité!"
- Les festivités de la saison estivale à ne pas manquer : la grande expo au Petit Écho de la Mode du 8 juillet au 7 septembre, les animations estivales organisées par Leff Armor Communauté (les ballades chantées, les visites "Flash" ou guidées de notre Petite Cité et de la chapelle rouge), le repas de rue du 13 juillet, "la nuit du déluge" le 18 août, le "festival Attrap'sons" du 25 au 27 août, "Les dimanches de caractère" le 10 septembre...

Pour terminer sur une note humoristique, je livre à votre réflexion un exercice de style trouvé et relayé sur Internet visant à répondre à une question aussi simple et déroutante au premier abord que : « Pourquoi le poulet a-t-il traversé la route ? ».

Une question qui remonte, semble-t-il, aux années 1890 aux États-Unis et qui appelle des réponses différentes selon les personnalités interrogées visant à les parodier en s'inspirant souvent de leurs propres citations. En voici un florilège :

Karl Marx: C'était historiquement inévitable.

Martin Luther King Jr.: J'ai la vision d'un monde où tous les poulets seraient libres de traverser la route sans avoir à justifier leur acte.

Nicolas Machiavel: L'élément important c'est que le poulet ait traversé la route. Qui se fiche de savoir pourquoi? La fin en soi de traverser la route justifie tout motif quel qu'il soit.

Gilbert Montagné : Vous voulez dire : qui l'a aidé à traverser la route ?

Charles Darwin: Les poulets, au travers de longues périodes, ont été naturellement sélectionnés de telle sorte qu'ils soient génétiquement enclins à traverser les routes.

Galileo Galilei: Et pourtant, il traverse!

John Rambo: Colonel? J'en ai raté un!

Éric Cantona : Le poulet, il est libre le poulet. Les routes, quand il veut, il les traverse.

Gérald Darmanin (1): Qui c'est qui critique les poulets ici?

Nelson Montfort : J'ai à coooté de moi l'extraordinaire poulet qui a réussi le fooormidable exploit de traverser cette superbe route : "Why did you cross the road ?" - " Cot! cot!" Eh bien il dit qu'il est extrêmement fier d'avoir réussi ce challenge, ce défi, cet exploit.

Bill Clinton : Je jure sur la constitution qu'il ne s'est rien passé entre ce poulet et moi.

Francis Bouygues : Il fallait bien justifier la construction de cette route à péage.

Jules César: Toi aussi, mon poulet.

Jean Alesi : Je ne comprends pas, théoriquement, le poulet il avait le temps de passer

Richard Virenque : Le poulet a traversé à l'insu de mon plein gré.

Orangina Rouge: Paskeeeeeeuuuuuhhhh

Forest Gump: Cours poulet cours!!!

Staline : le poulet devra être fusillé sur le champ, ainsi que tous les témoins de la scène et 10 autres personnes prises au hasard, pour n'avoir pas empêché cet acte subversif.

Jean-Claude Van Damme (1): Le poulet la road il la traverse parce qu'il sait qu'il la traverse, tu vois la route c'est sa vie et sa mort, la route c'est Dieu, c'est tout le potentiel de sa vie, et moi Jean-Claude Super Star quand je me couche dans Timecop, quand le truck arrive je pense à la poule et à Dieu et je fusionne avec tout le potentiel de la life de la road! Et ça c'est beau!

Alain Juppé : J'ai pas fait Normale Sup et l'ENA pour me soucier de ces abrutis de poulets qui traversent les routes sans raison. N'est-ce pas ?

Neil Armstrong : Un petit pas pour le poulet, un grand pas pour le poulailler!

Jean-Pierre Bacri: Putain! Y fait chier c'poulet! Pourquoi y fait ça? Y peut pas faire autrement, ce con?

Gérald Darmanin (2) : Quand un poulet traverse la route, ça va. C'est quand ils sont plusieurs à la traverser qu'il y a des problèmes.

Michel Audiard : Les poulets, ça traverse les routes. C'est même à ça qu'on les reconnaît.

Jean-Claude Van Damme (2): Tu vois la route, tu vois le poulet. Le poulet il est aware, si tu retires la route, il ne peut plus la traverser, il le sait. Alors il la traverse parce que toi tu es neutral et donc tu ne l'as pas retirée la route. Tu l'aurais mise où? Alors tu la laisses et ça, c'est bien, parce que le poulet la traverse, mais seulement s'il en a envie. Faudrait être un poulet pour savoir quand il va la traverser ou peut-être pas.

Stéphane Hessel : Indignez-vous ! Poulets, Indignez-vous ! Surtout si certains voudraient vous empêcher de traverser la route !

Ségolène Royal : C'est une certitude, nous proposerons que, pour toute traversitude de route, chaque poulet puisse avoir l'obtentitude d'un brevet de bravitude approprié.

Et 5 rajouts personnels pour la route :

Jacques Chirac : Le poulailler brûle et le poulet traverse la route!

Emmanuel Macron : Tellement simple pour un poulet depuis l'élection de Jupiter de trouver un emploi en traversant une route.

Un manifestant sur la route pour la 14ème fois contre la réforme des retraites : 64, 65, 67... Pourquoi pas 69 ? Quitte à se faire baiser, autant choisir la position!

Un touriste avide de culture sur Châtelaudren-Plouagat: J'ai traversé la route en mai 2023 pour assister à l'Effet Mode. J'ai dû faire demi-tour!?

Stefan Klaffenbacher, bourgmestre de Lenggries: Pour rendre visite à mes amis bretons et, par la même, inaugurer le rond-point de "Lenggries" pardi!

Un bel été à vous cher(e)s concitoyen(ne)s : qu'il vous soit agréable, reposant et empli de plaisirs, grands ou petits!

Olivier Boissière

Maire de Châtelaudren-Plouagat

Retour en images sur...

LA JOURNE SPORT MÉCANIQUE À LA VILLE CHEVALIER

Dimanche 25 juin s'est déroulée la Journée Sports Mécaniques avec la participation du Secours Populaire.





LES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE DE BRETAGNE RÉUNIES À CHÂTELAUDREN

Vendredi 12 mai, l'assemblée générale des Petites cités de caractère de Bretagne s'est tenue dans les locaux du Petit Écho de la Mode. Temps fort de rencontres et d'échanges, elle a permis de faire le point sur les actions de l'association, qui vise à sauvegarder et valoriser le patrimoine des cités pour en faire un véritable levier de développement territorial.

UNE INITIATION AUX TECHNIQUES DU VITRAIL

Suite au vif succès et à l'engouement pour l'exposition de Pauline Le Goïc en début d'année, la médiathèque a proposé deux ateliers d'initiation aux techniques du vitrail avec la vitrailliste. Un nouveau succès, puisque de nombreux habitants ont pu s'essayer à la création d'oeuvres originales sous le regard bienveillant de l'artiste.



EN SOUVENIR DE LA VICTOIRE DE 1945

La commémoration de la victoire des Alliés sur le nazisme et la fin de la seconde guerre mondiale s'est déroulée lundi 8 mai, au monument aux morts de la commune déléguée de Châtelaudren, en présence des enfants du CMJ et des anciens combattants.



Samedi 24 juin, Couleurs de Bretagne a posé ses pinceaux, pastels secs et autres aquarelles pour sa 30e édition. C'est près d'une soixantaine d'artistes, des plus jeunes aux plus grands, des plus amateurs aux plus confirmés, qui a mis Châtelaudren sur toile. Le prix de la Ville a été remis à Pierre Marie, qui se voit offrir une semaine d'exposition à la médiathèque Parenthèse. Félicitations à toutes et à tous!





DES VÉHICULES ANCIENS SUR L'ESPLANADE DU CHÂTEAU

Dimanche 14 mai, l'association bretonne véhicules anciens (ABVA) a fait une halte à Châtelaudren. Voitures, motos et utilitaires d'avant 1945 étaient à découvrir sur l'esplanade du château.



UN PRINTEMPS VERNI

Au printemps, la médiathèque a accueilli trois expositions. Inaugurée le 14 avril, celle d'Isabelle Gasparini et Gaëlle mettait l'accent sur l'héritage et l'essence des âmes. « Résonances », l'exposition de Mireille Merten qui invitait à la poésie était proposée en mai. Le vernissage de Traits-Portraits, l'exposition d'Adjinvar Moricortis, s'est déroulé vendredi 9 juin.



UN FEST DEIZ RÉUSSI

Dimanche 4 juin, la filière bilingue de l'école publique de Châtelaudren-Plouagat a tenu la 2º édition de son fest deiz. Enfants et adultes se sont retrouvés autour des chants et danses traditionnels, grâce au travail des bénévoles et des groupes présents.



SENSIBILISATION AUX RISQUES DE CAMBRIOLAGE ET D'ESCROQUERIE

Mercredi 5 avril, une réunion publique était organisée, en partenariat avec la gendarmerie, pour sensibiliser la population aux risques de cambriolage et d'escroquerie. L'occasion de rappeler les consignes élémentaires comme ne pas laisser sa porte ouverte, mais aussi les bons gestes face à la réception d'e-mail ou SMS douteux.



UN WEEK-END FANTASTIQUE

Samedi 10 et dimanche 11 juin, l'association Vikings et Chevaliers a tenu la deuxième édition des Univers fantastiques. Pendant deux jours, la commune s'est transformée en ville médiévale avec des spectacles de feu, des échassiers, de l'escrime artistique ou encore un camp médiéval oriental. Un véritable succès!



AGENDA

DU 7 JUILLET AU 17 SEPTEMBRE

Exposition à la Chapelle Notre-Dame-du-Tertre

DU 8 JUILLET AU 17 SEPTEMBRE

Grande expo au Petit Écho de la Mode

13 JUILLET

Repas de rue et feu d'artifice à Plouagat

21 JUILLET

Concert à la chapelle Notre-Dame-du-Tertre. Opérette par le groupe C-Pop

18 AOÛT

Soirée "La nuit du déluge"

20 AOÛT

Concert
"Les Escales baroques"

DU 25 AU 27 AOÛT

Festival Attrap'Sons

4 SEPTEMBRE

Don du sang

4 SEPTEMBRE

Rentrée scolaire

10 SEPTEMBRE

Dimanche de Caractère

13 SEPTEMBRE

Loto du club de l'amitié

16-17 SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine

24 SEPTEMBRE

Loto de l'APEL Sainte-Thérèse



Une soirée en mémoire du « Déluge de Châtelaudren » le 18 août

Le 18 août 1773, un violent orage s'est abattu sur la région. Des chutes de pluie pendant près de 18 heures d'affilées. Une montée des cours d'eau, depuis le Trieux jusqu'à la Rance, qui fera beaucoup de dégâts.

Sur le Leff, des ruptures en cascade de retenues d'eau qui se termineront par celle de la chaussée de l'étang de Châtelaudren. Cet étang, surplombant le centre-ville, va s'y déverser pendant la nuit du 18 au 19 août faisant plusieurs dizaines de morts.

Châtelaudren gardera toujours en mémoire cette catastrophe qui en quelques heures exterminera plus de 5 % de sa population et remodèlera aussi l'architecture de son centre-ville.

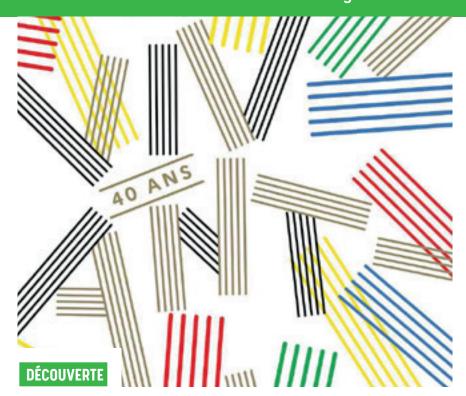
250 ans après, souvenonsnous de cette nuit tragique.

L'association "Mémoire du Châté" vous convie le vendredi 18 août à une soirée conférence suivie d'une promenade au flambeau avec pose d'une statue de St Vincent-Ferrier dans la grottefontaine place St-Vincent.

À cette occasion, un livre souvenir de 70 pages sera édité et mis en vente.

PLUS D'INFO

Association Mémoire du Châté Soirée gratuite. Un chapeau circulera. Pour ne rien manquer, suivez l'actualité de la commune sur facebook : Ville de Châtelaudren-Plouagat



Le patrimoine vivant au cœur des Journées européennes du patrimoine 2023

Les Journées européennes du patrimoine se déroulent les samedi 16 et dimanche 17 septembre prochains.

Pour répondre à la thématique du patrimoine vivant de cette 40° édition, c'est le gallo, aussi appelé patois, qui sera au cœur du programme de ce week-end.

Samedi, les portraits de gallésants de la commune, réalisés suite à l'appel à projet lancé en février dernier par l'association Bretagne Culture Diversité et l'association des Petites Cités de Caractère de Bretagne en collaboration avec l'association Chubri, seront à découvrir à la médiathèque Parenthèse. L'occasion aussi pour le public de découvrir la sélection d'ouvrages en gallo de la médiathèque, pour se familiariser ou (re)découvrir cette langue.

Tout le week-end, des visites guidées

par M. Olivo, emmèneront les participants à la découverte de la ville et de ses secrets, à travers des moments de vie et des anecdotes... en gallo! Aussi, le café Chez Georgette propose à toutes et à tous un moment de convivialité autour des « causeries en gallo » : un moment de partage et de rencontres autour du patois, qu'on le parle ou non.

PLUS D'INFO

Le programme complet sera diffusé début septembre. Il sera à retrouver sur le site :

www.chatelaudren-plouagat.fr, à la médiathèque Parenthèse, aux accueils des mairies de Châtelaudren et de Plouagat et à l'office de tourisme.



40 ans de jumelage Bretagne Bavière

Lenggries, ville allemande du sud de la Bavière, est jumelée avec cinq communes bretonnes : Plélo, Plouvara, Saint-Jean-Kerdaniel, Bringolo et Châtelaudren-Plouagat. Pour marquer ces 40 ans d'amitié, Bavarois et Bretons ont fait étape dans chaque commune jumelée. Retour sur un séjour d'anniversaire festif.

Début juin, la ville a accueilli une délégation de Lenggries, ville bavaroise avec laquelle Châtelaudren-Plouagat est jumelée. Le comité de jumelage Bretagne-Bavière a organisé un séjour festif pour les allemands, avec en point d'orgue l'inauguration du rond-point de Lenggries (voir page 13) et la fête des 40 ans du comité qui s'est déroulée samedi 3 juin à la salle communale de Plouagat.

Avec l'accueil dans les cinq communes

jumelées (Châtelaudren-Plouagat, Plélo, Plouvara, Bringolo et Saint-Jean-Kerdaniel), les Bavarois ont également pu séjourner à l'Île de Batz et profiter d'une sortie mytiliculture. Les jeunes bavarois, quant à eux, viendront séjourner en Bretagne à partir du 16 août prochain.

L'exposition des 40 ans du comité de jumelage est à retrouver à la mairie de Plélo. Elle sera présentée à la médiathèque Parenthèse de Plouagat courant juillet.

Cet été, la Chapelle rouge vous livre ses secrets!

Comme chaque été, des visites guidées de la chapelle Notre-Dame-du-Tertre sont organisées. Cette année, c'est Erwann Courtay, guide conférencier qui vous amènera à la (re)découverte des peintures polychromes au-dessus du chœur qui font de la chapelle le monument le plus précieux de la commune.

Les visites sont organisés dès lundi 3 juillet aux horaires suivants :

- Lundi et samedi de 14h30 à 18h
- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h.



Le programme estival de l'Office de Tourisme

JEUDI 13 JUILLET, 3, 17 ET 31 AOÛT À 16H30

Balade chantée. Parcours de 5 km (durée 1h30 environ), terrain facile (avec montées) mais non accessible PMR et poussettes.

Plein tarif : 5 € Gratuit pour les - 10 ans

LUNDI 10, 17, 24 ET 31 JUILLET, 7, 21 ET 28 AOÛT À 14H30

Visite guidée à la découverte de Châtelaudren (sauf la chapelle Notre-Dame-du-Tertre - durée 1h à 1h30)

Plein tarif : 5 € Gratuit pour les - 10 ans

LUNDI 17, 24, 31 JUILLET ET 7 AOÛT DE 10H À 13H, TOUTES LES 1/2H

Visite flash, au départ du marché place de la République, devant l'église.

Gratuit

PLUS D'INFO

Office de tourisme

2 rue du Maillet au Petit Echo de la Mode 02 96 70 12 47 du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h sur le marché le lundi matin de 8h à 13h de mi-juillet à mi-août

lls viennent de s'installer



Audition Conseil Julien Fadel-Gicauel

Audioprothésiste, spécialiste de l'audition, Julien vous reçoit afin de vous présenter la solution auditive adaptée à vos besoins, avec une démarche axée sur la flexibilité, la disponibilité et la rigueur. La clé pour un appareillage réussi est un suivi régulier et des réglages précis tout au long de la durée de vie de vos appareils.

PLUS D'INFOS

Audition Conseil

24 place de de la République Tél.: 02 96 73 43 58 www.auditionconseil.fr



Cousette: vêtements et travaux de couture

Passionnée de couture et de création, Laurence Fenoud-Martin est installée depuis le 21 mars. À 59 ans, elle a passé un CAP de couturière, après une formation à l'école Boulle à Paris. Elle propose différents services liés à la couture comme les retouches, les ourlets, la pose de fermeture, les rideaux d'ameublement, ainsi qu'une gamme de vêtements sur mesure.

PLUS D'INFOS

Cousette

15 rue Pasteur Tél.: 02 96 94 63 43 lmcreabreiz@gmail.com



Securitest Contrôle technique

Déjà propriétaire de plusieurs établissement dans la région, Didier et Sulviane Rouxel ont ouvert recemment un nouveau centre de contrôle technique à proximité du rond-point de Lenggries. Le centre peut accueillir tous les véhicules : GPL, 4X4, électriques, à l'exception des poids lourds.Le centre est ouvert du lundi matin au dimanche midi.

PLUS D'INFOS

Sécuritest

Rue du Clos Maréchal Tél.: 02 96 94 37 74



Les Cheminées du Fournello

Installée dans la zone artisanale du Fournello, l'enseigne Les Cheminées du Fournello a trois nouveaux gérants : Erwann Jégou, Helori Derrien, commerciaux, et Justin Lhuaire, installateur. Vous y trouverez une large gamme d'appareils de chauffage,

poêles à bois, à granulés et inserts de

différents foyers. Le tout 100 % français!

PLUS D'INFOS

Les Cheminées du Fournello

ZA du Fournello Tél.: 02 96 69 48 15 chemineesfournello@gmail.com



Restaurant le Shandrani

Nouvelle table à Châtelaudren : Jean-Clément Ondonmansaib et son épouse Salonie vous attendent dès la mi-juillet au restaurant le Shandrani. Un menu aux saveurs de l'île Maurice comblera vos papilles, du mardi au dimanche midi de 11h à 16h et le vendredi et samedi soir de 18h30 à 22h.

PLUS D'INFOS

Le Shandrani

33, place de la République Tél.: 02 96 93 16 42



Un prix des commerçants **pour Couleurs** de Bretagne

Pour la deuxième année consécutive, l'Union des commerçant et sa présidente Véronique Barbereau ont remis un prix spécial à un artiste lors du concours Couleurs de Bretagne qui s'est déroulé le 24 juin. Le gagnant a reçu un bon d'achat de 80 euros utilisable dans les commerces de Châtelaudren-Plouagat. Félicitations à lui!





Initialement prévu à Châtelaudren, l'organisation a dû se replier à Plouagat en raison des travaux à la salle des fêtes Jean-Le-Cuziat, qui empêcheraient un repli en cas d'intempéries. Nouveauté cette année : un repas adapté aux enfants, à petit prix. Réservez vite votre place!

Deux menus sont proposés :

 les adultes profiteront d'un menu composé d'un kir, d'une entrée, de jambon à l'os et sa garniture, de fromage, d'un dessert et d'un café



Fête nationale : la rue est à vous !

Jeudi 13 juillet, le traditionnel repas de rue citoyen s'installera dans la Grand rue à Plouagat, à partir de 19h.

 les enfants (- de 12 ans) auront un menu dédié avec du melon, de la saucisse et des pommes de terre, et un dessert

Les cartes-repas sont à acheter auprès des associations participantes et dans les commerces suivants :

- à Plouagat : Le Fournil du Rocher, l'Atelier de Carole, Pause café
- à Châtelaudren : Maison de la Presse, Coccimarket

Pensez à ramener vos couverts et gobelets, pour faire de cette soirée un évènement éco-responsable!

Organisé par les associations et la municipalité de Châtelaudren-Plouagat, le repas sera animé par le groupe Les Gaillards d'en face. Le feu d'artifice sera tiré à 23h depuis le plan d'eau de Ponéden. Rendez-vous ensuite place de la mairie pour le traditionnel bal populaire, animé par François, jusqu'à 2h.

TARIFS

Adulte : 12 €

Enfant (-12 ans) : 6 €

Attention: seules 500 cartes repas sont disponibles, réservez rapidement!



Du Scrabble à l'Amicale Laïque de Plouagat

L'activité Scrabblede l'Amicale Laïque de Plouagat se déroule tous les lundis de 14 à 18 heures à la salle communale de Plouagat. Pour la saison 2023/2024, 15 membres se retrouvent dans une ambiance amicale, conviviale et avec une pause café. La cotisation annuelle est de 16 € et l'inscription est encore possible.

PLUS D'INFO06 10 98 27 68

Tombola de l'UNC du Leff

Le tirage de la tombola de l'association des anciens combattants (UNC) du Leff s'est déroulé à l'issue de la cérémonie commémorative du 8 mai, en mairie déléguée de Châtelaudren.

L'association a procédé à la remise des lots le 3 juin et adresse tous ses compliments aux heureux gagnants.









L'école accueillera à la rentrée plus de 360 élèves qui inaugureront la nouvelle organisation pédagogique de l'école. Suite à une baisse des effectifs et à la fermeture d'une classe, l'équipe pédagogique a fait le choix d'une organisation par cycle : le cycle 1 (de la toute petite section à la grande section) dans le « pôle maternelle », le cycle 3 (CM1 et CM2) ainsi que les deux classes bilingues sur le site de Plouagat alors que le « pôle cycle 2 » sera accueilli sur le site de Châtelaudren. Nous remercions les familles et la municipalité pour leur accompagnement dans cette restructuration. Au-delà du renforcement du travail en équipe pédagogique, chaque élève bénéficiera sur son parcours d'écolier des infrastructures offertes par les deux parties du village de Châtelaudren-Plouagat. Suivant les demandes institutionnelles, les classes de CP et de CE1 auront des effectifs allégés afin de favoriser l'apprentissage des



Du changement à la rentrée 2023-2024

La prochaine rentrée scolaire aura lieu le lundi 4 septembre 2023. Pour les élèves et enseignants, elle sera marquée par des changements dans la répartition des classes sur les deux sites.

bases des fondamentaux (en lecture, en écriture et en mathématiques).

L'équipe se répartira comme suit :

SUR LE SITE DE PLOUAGAT:

- le « pôle maternelle » : Mme Picard, Mme Bouquet, Mme Asin-Darfeuille et Mme Le Troadec-Domalain
- Le « pôle bilingue » : Mme Demé et Mme Le Tallec
- Le « pôle CM » : Mme Quéré, Mme Pinçon, Mme Lanne et Mme Viandier

SUR LE SITE DE CHÂTELAUDREN:

• le « pôle cycle 2 » : Mme Thouément, Mme Henry, Mme Le Page, Mme Jouan, Mme Le Cocguen et Mme Robin

Pour rappel, l'école est désormais obligatoire à partir de la rentrée scolaire des

3 ans de l'enfant : tous les enfants nés en 2020 sont attendus. Leur inscription est obligatoire (dossier d'inscription à retirer en mairie et prise de contact avec la directrice). Les enfants nés en 2021 pourront être accueillis à partir du mois de janvier 2024, s'ils sont nés dans le premier semestre, s'ils sont propres de jour et si une place leur a été réservée auprès de la directrice. Les demandes sont déjà très nombreuses : les prochaines demandes constitueront une liste d'attente en cas de désistement.

Toute l'équipe pédagogique vous souhaite un bel été dans l'attente de cette nouvelle année scolaire.

PLUS D'INFO

Mme Sandrine Béché

Directrice de l'École Primaire Publique de Châtelaudren-Plouagat 02 96 74 18 60 - 07 56 06 00 79

Rentrée 2023 : les inscriptions sont ouvertes !

Votre enfant entre pour la première fois à l'école, et/ou il profite des services périscolaires ? Inscrivez-le vite! Pour une première entrée à l'école, vous devez vous inscrire en mairie, aux heures d'ouverture de l'accueil des mairies de Châtelaudren et Plouagat.

Documents à fournir :

- Justificatif d'identité des parents et de l'enfant
- Justificatif de domicile de moins de trois mois (ou attestation sur l'honneur)
- Certification de radiation lorsque l'enfant est précédemment inscrit dans un autre établissement
- Copie des vaccins du carnet de santé de l'enfant

Pour les temps d'accueil du matin et du soir, le transport scolaire et la restauration scolaire, les inscriptions se font en ligne sur le portail famille :

https://chatelaudren-plouagat.belamiportailfamille.fr

Pour ne rien manquer, suivez l'actualité de la commune sur facebook : Ville de Châtelaudren-Plouagat

SORTIES SCOLAIRES

Une année scolaire riche en sorties!

Comme chaque année, les enfants de l'école publique de Châtelaudren-Plouagat ont pu profiter de nombreuses sorties et activités.

L'année était organisée autour de la thématique de l'eau. De nombreuses sorties ont pu être réalisées pour toutes les classes, comme à la Maison de la Baie, à la pointe du Roselier, à Océanopolis à l'aquarium de Trégastel ou encore à l'Arcouest avec une sortie en bateau. Des randonnées en bord de mer ont permis aux enfants de mettre en pratique ce qu'ils avaient appris en classe.

L'année a également été marquée par la visite d'expositions au Petit Echo de la Mode et à la médiathèque Parenthèse, des sorties au musée (musée de la résistance, Briquetterie, sentier du son, école ancienne de Bothoa, terrarium de Kerdanet), des activités sportives comme une randonnée verte avec ramassage de déchets, une semaine du « Savoir rouler à vélo » ou encore un tournoi de handball, mais aussi des activités culturelles : fête des mots familiers, réalisation d'un abécédaire, intervention de l'auteur Geoffroy de Pennart, vente de livres...

En fin d'année, les enfants ont commencé à préparer la rentrée prochaine avec la visite du collège public de Plouagat pour les CM2 et des rencontres interclasses pour faire connaissance.

L'équipe pédagogique prépare elle aussi la rentrée, et met en place son calendrier d'activités, basé sur la thématique « bien-être du corps et de l'esprit à l'école et en dehors »... De quoi attendre les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris qui débuteront fin juillet 2024!



Les après-midis vélo

Après 4 après-midis organisés sur le site de Plouagat, chaque élève a pu parfaire son équilibre et son comportement sur son vélo.

Les jours précédents, ils étaient accompagnés des CP et CE1 de Châtelaudren de Gaëlle Thouement .

Les parents disponibles ont aidé à l'encadrement des groupes pour faciliter l'activité.



Sortie en bord de mer

Les élèves de GS/CP de Madame Jouan et les CP de Madame Henry ont passé la journée en extérieur, vendredi 5 mai. Les classes se sont rendues à Saint-Brieuc dans la matinée pour assister à un spectacle intitulé « Power Point », dans le cadre du festival Marionnetic.



Tennis de table

La Châtelaudrinaise, association créée en 1902, existe toujours au travers de sa section de tennis de table. Mise en sommeil durant des années, Yannick Mazéo la fera revivre dès 1982. C'est en 1992 que Renaud Turban en devient le président.

Avec 17 licenciés en compétition et 36 adhérents en loisirs, le club se porte bien. Ce sport olympique permet à quelques jeunes d'évoluer au niveau départemental. Les entraînements des petits ont lieu le samedi matin au Kube de 10h30 à 12h, et le mardi, jeudi et vendredi soir dès 18h30 pour les autres licenciés.

Le club, qui dispose de 10 tables et peut encore acceuillir de nouveaux membres, tient à remercier Jannick, Matthieu et Jacques pour leur implication.



Tournoi du FCPCL

Le 13 mai se déroulait le traditionnel tournoi du club à Châtelaudren. Une belle fête avec 78 équipes présentes et plus de 600 joueurs. Un grand merci à tous les participants et aux nombreux bénévoles qui auront œuvré lors de cette journée!

L'US Bourbriac s'impose en U13 face à la JS Lanvollon 2-1, et le Lannion Football Club s'impose en U11 face au FCPCL 2-1. Félicitations à tous les joueurs!



Axel Le Tyrant est champion de France!

Axel Le Tyrant, aujourd'hui âgé de 14 ans, pratique le roller depuis l'âge de 5 ans au sein de Guingamp Roller Skating, comme son frère aîné. Portrait de ce tout récent champion de France 2023.

Le roller se pratique aussi bien sur route que sur piste et Axel a très tôt joué les premiers rôles dans les deux disciplines. Champion de Bretagne alors qu'il est poussin et en benjamin en 2019 et 2021, il confirme ses aptitudes. Il aurait dû être champion de France cette même année mais une chute l'en empêchera. 4º en 2022, il persévère et obtient cette année son meilleur résultat en Allemagne au cours d'une manche de l'Europa Cup. À cette occasion après avoir gagné une des manches, il terminera sur le podium à la 3º place. Puis arrive le sacre tant attendu lors des derniers championnats de France se déroulant à Les Herbiers au mois de mai : champion de France dans sa catégorie sur la distance des 3 000 mètres.

Tous ces bons résultats font que Axel est vite remarqué par les instances na-

tionales et c'est logiquement qu'il devrait intégrer le pôle espoir de la fédération dès cette année. Une belle progression due bien sûr à ses qualités naturelles mais aussi grâce à des heures d'entraînement et au soutien de ses parents. Les allers-retours Plouagat-Guingamp, les longs déplacements dans toute la France et désormais l'Europe sont autant de points qui prennent du temps et de l'énergie à Christophe et Marilyne, par ailleurs bien occupés avec le travail et la vente de produits à la ferme familiale.

Son entraîneur Mme Brigitte Querel (14 fois championne de France de la discipline) se montre très optimiste quant à l'avenir sportif d'Axel. La municipalité lui adresse toutes ses félicitations et lui souhaite le meilleur pour ses futures échéances sportives.



Challenge de l'école de cyclisme

Dimanche 21 mai 2023, le Vélo-club pays de Guingamp organisait le trophée départemental des écoles de vélo. Les jeunes coureurs ont disputé plusieurs épreuves. Pour les poussins U9 : sprint et course sur route. Pour les catégories pupilles U11 et benjamins U13 : méca-jeux, sprint, circuit de cyclo-cross et course sur route.

En clôture des championnats, une course sur route pour les minimes U15 était organisée, précise Sébastien Evenou, le président. Félicitations aux coureurs!

Pour ne rien manquer, suivez l'actualité de la commune

sur le site : www.chatelaudren-plouagat.fr



Le rond-point de Lenggries inauguré

A la demande du département des Côtes d'Armor, le conseil municipal a dénommé le giratoire près de Carrefour Market du nom de « Rond-Point de Lenggries » en hommage à la ville de Bavière avec laquelle Châtelaudren-Plouagat est jumelée.

Cet ouvrage qui avait besoin d'un lifting a été entièrement réaménagé par l'équipe des espaces verts.

Le chantier a pu être terminé avant la venue des Bavarois grâce à l'investissement des jardiniers qui se sont impliqués dans le projet de la conception à la réalisation. Le nouvel aménagement est composé de lames de schiste et de bois qui dessinent un triskel sur du gravillon, celui-ci est séparé de la pelouse par un rang de pavés. Plusieurs végétaux ont été plantés dans la partie centrale du giratoire où se dresse un totem aux emblèmes de la Bretagne et de Lenggries. Le coût des matériaux utilisés s'élève à 5 000 €.

Programme voirie 2023

Le budget consacré au programme voirie étant de 150 000 €, trois chantiers ont été retenus pour 2023 :

- La route qui mène du Cochedo à Kerlée les Fontaine et à la Dosse.
- La voie qui va de Christ au ruisseau du Dourmeur qui matérialise la frontière avec Saint-Jean-Kerdaniel.
- Le chemin qui conduit de la D24 à Guerbriac.

L'entreprise COLAS interviendra mi-juillet. Depuis début juin, les employés de la voirie curent les douves et réhabilitent les réseaux d'eaux pluviales de ces voies. Les travaux d'enrobé qui n'ont pas été retenus cette année seront réalisés l'an prochain et l'équipe en charge du point-à-temps passera boucher les nids-de-poules cet été.



Salle Jean Le Cuziat

Le carrelage et les câblages électriques sont terminés. Le couvreur ayant installé la bouche d'évacuation sur le toit, le système de sécurité contre l'incendie va pouvoir être raccordé aux gaines. La réfection de la toiture cet été permettra de terminer les travaux à l'intérieur du bâtiment pour la rentrée. Une reprise de l'enrobé devant l'édifice sera également nécessaire à cause du remplacement des canalisations défectueuses réalisé par les employés communaux.

Une nouvelle tractopelle

L'ancienne tractopelle nécessitant de plus en plus de réparations, la commune l'a remplacée par un engin de marque JCB d'occasion acquis auprès de la société M3 implantée dans la zone artisanale de Fournello. Le coût de l'opération en tenant compte de la reprise se monte à 69 200€ pour la collectivité. La tractopelle a été réceptionnée aux ateliers communaux par les élus en présence de M. Miroel de la société M3 et des chauffeurs.

Rue Pasteur

La réception des travaux d'aménagement de la rue Pasteur s'est déroulée en présence de M. Lintanf de la société COLAS et de M. Page maître d'œuvre d'ING Concept. Grâce aux travaux, 42 places de parking sont disponibles aujourd'hui, deux bornes de recharge pour voitures électriques sont en libre service, 5 supports de stationnement pour vélos sont installés, une nouvelle placette a été créée et l'abribus qui se trouvait devant la mairie a été déplacé près du calvaire. Pour améliorer la sécurité des usagers une partie de la rue est maintenant à sens unique et un plateau surélevé fait ralentir la vitesse sur la D712. Pour ces travaux dont le coût s'élève à 519 000 €, la collectivité a bénéficié de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour un montant de 93 340 €, et de 17 660 € de la part de la Région pour l'abribus. Les 408 500 € restant ont été autofinancés par la commune.



Voie douce

La voie douce qui longe le parking du supermarché et contourne le rond-point a été rénovée par l'ajout de sable. L'équipe voirie a réalisé un passage clouté et modifié son accès de façon à ce que le chemin piétonnier débouche sur la voie publique au niveau du giratoire. Ces aménagements, en rendant le passage du rond-point plus facile, améliorent la sécurité des piétons et des jeunes qui se rendent au collège.



Le pôle Football prend forme!

La réfection du terrain d'honneur du stade de Plouagat par l'entreprise JAR-DIN SERVICES est bien avancée. Après avoir refait les drains et les bandes de suintement, le semis du gazon a été réalisé mi-juin. Les travaux d'entretien du terrain d'honneur de Châtelaudren vont

démarrer fin juin. L'emplacement du futur « Club House » a été retenu par le conseil municipal et les représentants du club de foot. Les plans du bâtiment étant validés, le permis de construire va pouvoir être déposé. La livraison de la structure est prévue en septembre 2024.



La municipalité soutient les jeunes agriculteurs

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement auprès des jeunes agriculteurs, la municipalité apporte une aide financière afin d'inciter à l'installation, la reprise ou la création d'exploitations. Un jeune couple d'agriculteurs, Jonathan et Manon Prat, qui a repris une exploitation de soixante vaches sur Plouagat, a ainsi obtenu une subvention municipale de 4 000 € début avril.

Des dégâts sur vos cultures ?

La Chambre régionale d'agriculture a mis à disposition une application de signalement de dégâts causés par la faune sauvage.

Grâce à « Signaler Dégâts Faune Sauvage », disponible gratuitement sur Google Play Store ou l'App Store, agriculteurs, particuliers et chasseurs peuvent signaler les dégâts que les animaux sauvages peuvent causer à leurs

cultures, leurs biens ou ceux des autres.

Attention: dans le cas de dégâts occasionnés par le grand gibier et soumis à indemnisation, ce signalement ne constitue pas un dossier d'indemnisation à élaborer avec votre fédération départementale des chasseurs.

PLUS D'INFO

www.chambres-agriculture.fr





Un arrêté interdisant le brûlage des déchets verts

Durant l'été 2022, la Bretagne a été touchée par des incendies de forêt de grande ampleur et de nombreux feux de végétaux ont eu lieu de manière diffuse dans les Côtes-d'Armor, et les sapeurspompiers du département ont été fortement mobilisés.

Le 25 avril 2023, le préfet a pris un nouvel arrêté fixant les diverses mesures de prévention contre les incendies de forêts et landes dans le département.

Ces dispositions s'appliquent aux bois, forêts, plantations, landes, et tous les terrains situés à moins de 200 m de ces bois. « Cette réglementation doit être strictement respectée. Ces lieux constituent des zones à risque important »

« Il est rappelé que le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et des déchets verts (issus de la tonte de pelouse, taille de haies et d'arbustes ainsi que les résidus d'élagage) est interdit, développe le préfet. Les déchets verts des particuliers doivent être déposés à la déchetterie pour être valorisés. »

Conseil Municipal du 31 mars 2023

Présent(e)s: Olivier BOISSIERE, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Sophie LE BON-HOMME, Patrick SOLO, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Michel LE PILLOUER, Sophie PHILIPPE, Jean-Paul LE VAILLANT, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Yves LARRIVEN, Isabelle LE CHANU (à partir de 19h00), Véronique COSSON, Alain TREPARD, Géraldine LE LAY, Christophe CLAVIEN, Jacques MORO, Isabelle GOURIOU, Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON, Rozenn JOUAN, Thibault LE PROVOST (à partir de 20h05), Aline LE ROY

Procurations:: Patrick MARTIN donne pouvoir à Olivier BOISSIERE

Absents excusés : Pascal LE GUILLOUX, Xavier HOCHET

Secrétaire de Séance : Monique LORANT

. PETITES CITES DE CARACTERE -Commission de Controle

Considérant que le Conseil municipal doit se prononcer sur l'attribution d'un mandat spécial pour permettre le remboursement des frais liés à l'exercice de ce mandat, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- accorde un mandat spécial à Mme Sophie Philippe, Adjointe au Maire, pour se rendre à la commission de contrôle organisée par les Petites cités de caractère le 3 avril 2023 prochain à Le Faou (29).
- précise que les frais de séjour sont remboursés forfaitairement (17,50 € pour l'indemnité de repas), les dépenses de transport sont remboursées sur présentation d'un état de frais.

2. PLANTATIONS ONF - DEMANDE D'APPLICATION DU DOMAINE FORESTIER (ANNULE ET REMPLACE LES DELIBERATIONS 05012021 ET 95072021)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de solliciter l'application du régime forestier pour la propriété des boisements de Kermilin Saint Jude et charge l'Office National des Forêts d'en instruire la demande auprès de la préfecture des Côtes d'Armor.

3. LEFF ARMOR COMMUNAUTE - RAPPORT QUINQUENNAL 2017/2021 RELATIF A L'EVOLUTION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

le Conseil municipal prend acte, à l'unanimité, du rapport quinquennal sur l'évolution des attributions de compensation 2017 – 2021 tel que présenté en séance.

4. FINANCES: COMPTE DE GESTION 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2022 de Mme la Responsable du Service de Gestion Comptable de Guingamp, dont les résultats, identiques à ceux des comptes administratifs 2022, sont les suivants:

- Budget communal : excédent de 2 674 981.28 €
- Budget Camping : excédent de 29 239.54 €
- Budget du lotissement du pré de l'étang : résultat 0 €

5. FINANCES: COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET COMMUNAL

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité en l'absence du maire en exercice en 2022 :

- approuve le compte administratif 2022 du budget communal qui se solde par un excédent de 1117 322.10 € en section de fonctionnement un excédent de 1 557 659.18 € en section d'investissement soit un excédent total de 2 674 981.28 €,
- décide de reporter une partie de l'excédent de fonctionnement 517 322.10 € à l'article 002 en recettes de fonctionnement, et d'affecter l'autre partie, 600 000 €, à l'article 1068 en recettes d'investissement.

6. FINANCES: COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – AFFECTATION DU RESULTAT-BUDGET ANNEXE CAMPING

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, en l'absence du Maire en exercice, le compte administratif 2022 du budget camping qui se solde par un excédent de 23 766.48 \in en section de fonctionnement et un excédent d'investissement de $5473.06 \in$, soit un excédent total de 29 239.54 \in ,

- décide de reporter une partie de l'excédent de fonctionnement 20 766.48 \in , à l'article 002 en recettes de fonctionnement et d'affecter l'autre partie, 3 000 \in , à l'article 1068 en recettes d'investissement.

7. FINANCES: COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT DU PRE DE L'ETANG

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, en l'absence du maire en exercice en 2022, le compte administratif 2022 du budget "lotissement du Pré de l'Étang" qui se solde à zéro.

8. FINANCES: SUBVENTIONS 2023 AUX ASSOCIATIONS

La commission des finances, réunie le 8 mars 2023, propose une attribution des subventions aux associations en maintenant le niveau de l'année 2022 et en précisant certaines bases de calcul:

- Sorties scolaires lycées + CFA et Chambres de Métiers : 28 €/- 18 ans
- Ecoles maternelles et primaires : 80% du montant, plafonné de 32,50 € / enfant

Il est proposé de procéder au versement d'une avance de 60 % du plafond, et au solde sur présentation de justificatifs.

- Autres: sans changement / 2022
- A titre exceptionnel est accordé: une subvention pour le séisme en Turquie auprès de la protection civile pour un montant de 400 €.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité (Ne prennent pas part au vote : D. Turban, M. Lorant, I. Le Chanu, Y . Brault, P. Solo, G. Le Lay, A. Le Breton, A. Le Roy), d'inscrire à l'article 6574 du BP 2023 un crédit de 50 900 € destiné à être versé aux associations dans les conditions prévues ci-dessus.

FINANCES: TAXE LOCALE - FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition et de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2023 comme suit:

Taxe d'habitation résidences secondaires : 15,53 %

Taxe sur le foncier bâti : 37,56 %

Taxe sur le foncier non bâti : 74,65 %

10. FINANCES: BUDGET PRIMITIF 2023 DE LA COMMUNE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité le budget primitif 2023 de la commune, équilibré :

- à la somme de 4 287 800 € en section de fonctionnement
- à la somme de 5 365 200 € en section d'investissement

11. FINANCES: BUDGET PRIMITIF 2023 DU BUDGET CAMPING

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2023 du budget annexe camping, équilibré:

- à la somme de 41 800 € en section de fonctionnement
- à la somme de 21 200 € en section d'investissement

12. FINANCES : BUDGET PRIMITIF 2023 DU LOTISSEMENT DU PRE DE L'ETANG

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2023 du lotissement du Pré de l'Étang (budget annexe), équilibré :

- à la somme de 641 000 € en section de fonctionnement
- à la somme de 641000 € en section d'investissement

13. DÉCES D'UNE RÉFUGIEE UKRAINIENNE A SAINT-PEVER - PARTICIPATION AUX FRAIS D'OBSEQUES

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité : d'accorder une aide financière à hauteur de 100 € à la commune de Saint-Péver, pour la participation aux frais d'obsèques de Mme Hanna Trofimova.

14. TRANSPORTS SCOLAIRES – PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE SAINT-JEAN-KERDANIEL

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, M. le Maire à émettre un titre de recette auprès de la commune de Saint-Jean-Kerdaniel d'un montant de 876,26 €, correspondant au transport de 3 enfants de Saint-Jean-Kerdaniel pour la période de janvier à septembre 2022 et de 2 enfants de cette même commune pour la période de septembre à décembre 2022.

15. PROJET LOTISSEMENT « LE PRE DE L'ETANG » – MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE – AVENANT N°1

Le projet initialement basé sur 26 lots en tranche ferme et 27 lots en tranche conditionnelle, est désormais arrêté à une tranche ferme à 31 lots.

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter un avenant prenant en compte cette évolution, basée sur une tranche ferme d'un montant de 798 000 € pour 31 lots au lieu de 650 000 € HT pour 26 lots.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant n°1 avec le cabinet AGAP pour un montant de 7305,48 € HT.

16. NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57- APPLICATION DE LA FONGIBILITE DES CREDITSEN SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget,
- Autorise le maire à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

17. CIMETIERE - AFFECTATION DU PRODUIT DES CONCESSIONS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, que, désormais, la totalité du produit des concessions funéraires sera constatée en fin d'exercice budgétaire, et qu'un 1/3 de ce produit constaté sera reversé au CCAS

18. BATIMENTS COMMUNAUX - ETUDES ENERGETIQUES - CONVENTION AVEC LE SDE22

La candidature de Châtelaudren-Plouagat a été retenue par le SDE22 dans le cadre du programme ACTEE pour la réalisation de :

- un audit énergétique sur le bâtiment de la salle polyvalente de Plouagat (Surface de 958 m²)
- un audit énergétique sur le bâtiment de la médiathèque (Surface de 400 m²)
- un audit énergétique sur l'école publique de Châtelaudren (Surface de 1200 m²)

Le coût des 3 études serait respectivement de 2 796,36 \in HT, 2 796,36 \in HT et 4 066,46 \in HT, soit un montant total de 9 659,18 \in HT, le reste à charge pour la commune étant de 5 541,48 \in HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à signer la convention ci-jointe avec le SDE22.

Conseil Municipal du 31 mars 2023

Présent(e)s: Olivier BOISSIERE, Patrick MAR-TIN, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Michel LE PILLOUER, Sophie PHILIPPE, Jean-Paul LE VAILLANT, Yves BRAULT, Isabelle LE CHANU, Alain TREPARD, Géraldine LE LAY, Christophe CLAVIEN, Jacques MORO, Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON, Rozenn JOUAN, Aline LE ROY

Procurations:: Monique LORANT donne pouvoir à Jérôme PERAIS, Yves LARRIVEN donne pouvoir à Patrick SOLO, Isabelle GOURIOU donne pouvoir à Alain TREPARD, Thibault LE PROVOST donne pouvoir à Isabelle LE CHANU

Absents excusés : Ginette LE CREURER, Pascal LE GUILLOUX, Véronique COSSON, Xavier HOCHET

Secrétaire de Séance : Daniel TURBAN

1. CULTURE: EXPOSITION « A LA DECOUVERTE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL EN BRETAGNE »

Bretagne Culture Diversité a proposé à la commune de Châtelaudren-Plouagat la tenue d'une exposition sur le thème de la découverte du patrimoine immatériel de Bretagne du 10 mai au 30 juin 2023. Le Petit Echo de la Mode étant le lieu le mieux adapté pour accueil cette exposition, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à signer la convention tripartite entre Bretagne Culture Diversité, Leff Armor Communauté et la commune de Châtelaudren-Plouagat.

2. ADMINISTRATION GENERALE : LEFF ARMOR COMMUNAUTE - PACTE SOLIDAIRE

Leff Armor communauté propose à l'approbation des communes membres un pacte solidaire en précisant qu'elle est facultative ; Il n'est en effet obligatoire que pour les Métropoles et les EPCI signataires de contrats de ville.

Son élaboration constitue néanmoins une opportunité permettant d'identifier le poids et les ressources de chaque collectivité et de s'interroger sur l'offre de services communautaires pour mieux cibler les interventions publiques, en revoir l'organisation et le financement, en vue d'optimiser les moyens.

Cette démarche place le pacte solidaire au cœur de la gouvernance territoriale et le sort du domaine strictement financier pour devenir un outil de mise en œuvre du projet politique pour le territoire.

Ainsi, le pacte de Leff Armor, qui se veut solidaire, est un engagement collectif à contribuer au projet d'un territoire au service des habitants et des acteurs économiques.

Le document intitulé « Pacte Solidaire » est composé d'une analyse des ressources du bloc communal, des outils de financement des politiques publiques, des leviers fiscaux et de perspectives quant à la ré-interrogation de l'intérêt communautaire de certaines compétences.

Les orientations proposées devront faire l'objet de décisions indépendantes en conformité avec le CGCT et/ou le CGI.

Le pacte a été approuvé par le conseil communautaire, le 28 mars 2023 par 48 voix pour et 8 abstentions. Les conseils municipaux sont désormais invités à se prononcer.

Considérant que le pacte solidaire est un outil de gestion du territoire, visant à mieux connaître son territoire du point de vue financier et fiscal et à en analyser les capacités budgétaires pour réaliser des projets du bloc communal constitué des communes et de l'EPCI,

Considérant que ce pacte s'articule autour du projet de territoire en identifiant les modalités de mise en commun des moyens financiers et fiscaux du bloc communal,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

 désapprouve, par un vote à main levée, par 22 voix, 1 abstention et une voix pour, le pacte solidaire,

- se prononce, par un vote à main levée, par 15 voix, 8 abstentions et une voix contre, en faveur de l'abandon de la mission Itinérance France Services,
- se prononce, par un vote à mains levées, par 13 voix, 10 abstentions et une voix contre, en faveur de l'abandon de la mission « d'autonomisation des usagers aux usages du numérique (Conseillers numériques) ».

3. TRAVAUX : EGLISE ST MAGLOIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de valider l'avant-projet définitif de la restauration du clocher de l'église St Magloire estimé à 489 740 € HT de travaux.
- d'autoriser M. le Maire à lancer une procédure adaptée de consultation des entreprises en vue du lancement des travaux, conformément au code de la commande publique (art. R2123-1).

4. URBANISME: LOTISSEMENT MOISAN - DESSERTE EN ELECTRICITE BASSE TENSION - APPROBATION DU PROJET ET CONVENTION PUP

Mme Monique Moisan a pour projet l'aménagement d'un lotissement de 4 lots rue des Moissons à Châtelaudren-Plouagat (parcelles C106 et C2150). Le raccordement de ce lotissement au réseau électrique basse tension nécessite la construction d'une desserte, dont le coût est estimé à 5 916,00€ par le SDE22.

Il est proposé d'approuver de projet de desserte et d'autoriser M. le Maire à signer la convention de projet urbain partenarial ci-jointe, cette convention précisant les conditions de prise en charge des travaux de desserte par l'aménageur.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve, à l'unanimité (Ne prennent pas part au vote : P. Martin, S. Le Bonhomme, J. Moro), le projet basse tension pour l'alimentation des parcelles C106 et C2150 situées rue des moissons à Châtelaudren-Plouagat, et le versement au Syndicat Départemental d'Energie, maître d'ouvrage des travaux, d'une participation de 5 916 €.
- autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention de projet urbain partenarial.

5. ENVIRONNEMENT : LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE - PARTICIPATION COMMUNALE

En complément de la campagne de piégeage des fondatrices engagée en ce printemps 2023, il est proposé de reconduire, pour cette année, la stratégie de lutte contre les frelons asiatiques mise en œuvre depuis 2021, avec une implication conjointe du service environnement de Leff Armor, des communes du territoire ainsi que de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles des Côtes d'Armor (FDGDON 22).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de renouveler l'engagement de la commune dans la lutte contre le frelon asiatique, y compris sur terrain privé,
- d'adhérer au dispositif proposé par Leff Armor Communauté en partenariat avec la Fédération Départementale des Groupements

- de Défense contre les Organismes Nuisibles des Côtes d'Armor (FGDON 22),
- de maintenir une participation financière auprès de l'usager impacté, plafonnée sur un coût d'intervention de 90 € TTC réparti comme suivant :
- 1/3 mairie concernée;
- 1/3 Leff Armor communauté;
- 1/3 et/ou reste à charge usager concerné.
- de reconduire la participation financière de la commune de Châtelaudren-Plouagat dans la lutte contre le frelon asiatique dans les conditions précisées ci-dessus,
- de solliciter le versement d'un fond de concours à Leff Armor Communauté pour la destruction des nids de frelons asiatiques en 2023
- 6. FINANCES / SCOLAIRE : COÛT ANNUEL
 D'UN ÉLÈVE SCOLARISE EN CLASSE
 BILINGUE PARTICIPATION DES
 COMMUNES DE RESIDENCE DES ÉLÈVES
 AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT

10 élèves résidant dans des communes extérieures sont scolarisés à l'école publique de Châtelaudren-Plouagat en classes bilingues.

La commune de Châtelaudren-Plouagat est en droit de solliciter auprès des communes de résidence de ces élèves une participation financière pour couvrir les charges de fonctionnement de l'école.

Cette participation est calculée sur la base du coût moyen par élève pour l'année N-1, en l'occurrence l'année civile 2022, soit :

- un coût moyen de 1353.32 € par élève de maternelle bilingue
- un coût moyen de 305.90 € par élève de primaire bilingue

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- valide, à l'unanimité, le coût moyen par élève de maternelle et primaire bilinque,
- autorise, à l'unanimité, M. le Maire à émettre un titre de recette aux communes citées ci-dessous:

Communes	Nombre d'enfants maternelle	Nombre d'enfants primaire	montants
St Jean Kerdaniel	1	3	2 271,02 €
St Fiacre	1	2	1965,12€
Lanrodec	1	1	1659.22€
Bringolo	1	/	1353,32€

7. FINANCES / SCOLAIRE - COÛT ANNUEL
D'UN ÉLÈVE SCOLARISE À L'ÉCOLE
MATERNELLE - PARTICIPATION DES
COMMUNES DE RESIDENCE AUX
CHARGES DE FONCTIONNEMENT +
PARTICIPATION COMMUNALE VERSEE
À L'ECOLE SAINT-THÉRÈSE

18 élèves résidant dans des communes extérieures sont scolarisés à l'école publique de Châtelaudren-Plouagat en classes maternelle.

La commune de Châtelaudren-Plouagat est en droit de solliciter auprès des communes de résidence de ces élèves une participation financière pour couvrir les charges de fonctionnement de l'école.

Cette participation est calculée sur la base du coût moyen par élève pour l'année N-1, en l'occurrence l'année civile 2022, soit un coût moyen par élève de maternelle de 1 417,73.

Pour l'école Ste Thérèse, le montant de la participation communale est calculé sur la même base en excluant toutefois les fournitures scolaires, versées à part, soit : 1352,51€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

• autorise, à l'unanimité, le M. le Maire à émettre un titre de recette aux communes de :

Communes	Nombre d'enfants	montants
St jean Kerdaniel	14	19 848,22€
Bringolo	4	5 670,92€

- autorise, à l'unanimité, M. le Maire à verser une participation communale à l'école Ste Thérèse d'un montant de 48 690,36 € calculée sur la base d'un coût moyen annuel d'un élève scolarisé à l'école maternelle publique de 1352.51 € x 36 élèves scolarisés à Ste Thérèse en maternelle résidant à Châtelaudren-Plouagat.
- 8. FINANCES / SCOLAIRE : COUT ANNUEL
 D'UN ÉLÈVE SCOLARISE A L'ECOLE
 ELEMENTAIRE PARTICIPATION
 DES COMMUNES DE RESIDENCE AUX
 CHARGES DE FONCTIONNEMENT +
 PARTICIPATION COMMUNALE VERSEE A
 L'ECOLE STE THERESE

46 élèves résidant dans des communes extérieures sont scolarisés à l'école publique de Châtelaudren-Plouagat en classes élémentaire.

La commune de Châtelaudren-Plouagat est en droit de solliciter auprès des communes de résidence de ces élèves une participation financière pour couvrir les charges de fonctionnement de l'école.

Cette participation est calculée sur la base du coût moyen par élève pour l'année N-1, en l'occurrence l'année civile 2022, soit un coût moyen par élève scolarisé en classe élémentaire de 311.24 $\ensuremath{\in}$.

Pour l'école Ste Thérèse, le montant de la participation communale est calculée sur la même base en excluant toutefois les fournitures scolaires, versées à part, soit : 263.43 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

 autorise, à l'unanimité, M. le Maire à émettre un titre de recette auprès des communes citées ci-dessous:

Communes	Nombre d'enfants	montants
St Jean Kerdaniel	32	9 959,68 €
Bringolo	14	4 357.36 €

 autorise, à l'unanimité, M. le Maire à verser une participation communale à l'école Ste Thérèse d'un montant de 17 649,81 € calculée sur la base d'un coût moyen annuel d'un élève scolarisé à l'école élémentaire publique de 263.43 € x 67 élèves scolarisés à Sainte-Thérèse en élémentaire résidant à Châtelaudren-Plouagat.

9. FINANCES: GARDERIE - TARIFS 2023 / 2024

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter les tarifs suivants :

	1/4 d'h /enfant	1/4 d'h /enfant hors commune	Participation de la commune de St jean Kerdaniel
QF ≤ 575	0,23€	0,30€	0,07€
575 < QF ≤ 1060	0,44€	0,60€	0,16 €
1060 < QF ≤ 1323	0,52€	0,72€	0,20€
QF > 1323	0,58€	0,89€	0,31€

Dépassement horaires : 6 € par quart d'heure entamé. *tarifs comprenant le goûter.

10. FINANCES: RESTAURANT SCOLAIRE - TARIFS 2023 / 2024

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter les tarifs suivants pour l'année scolaire 2023-2024 :

500		
€		
1€		
7,02€		
4,83€		
6.60€		
1€		
4 jours		

* Pour les enfants résidant dans des communes extérieures n'ayant pas conventionné avec la commune de Châtelaudren-Plouagat, les familles ont un reste à charge de 0,50 € par repas.

11. FINANCES: TRANSPORTS SCOLAIRES - TARIFS 2023 / 2024

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter les tarifs suivants :

Tarifs transport scolaire 2023 / 2024)		
abonnement au mois	12,85€	
à partir du 2ème enfant	9,60 €	
prix d'un trajet	0,47 €	
à partir du 2ème enfant	0,22€	

12. RESSOURCES HUMAINES : ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE – AUGMENTATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'augmenter la durée hebdomadaire de service d'un agent au grade d'adjoint technique principal de 2° classe, travaillant au service périscolaire et à la médiathèque, en la passant de 18 heures à 28 heures à compter du 1° janvier 2023.

13. URBANISME : DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER - 32 RESIDENCE DE MISSISSIPI - PARCELLE B N° 1098

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- un bien situé 32 Résidence de Mississipi cadastré B n° 1098 pour une superficie totale de 00ha 05a 54ca.
- un bien situé 25 Rue des Ecoles cadastré 038 A n° 554 pour une superficie totale de 00ha 06a 75ca.

14. MODIFICATION DE REGIES AU TITRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT

Suite à des mouvements de personnel, M. le Maire a pris deux arrêtés portant nomination de nouveaux régisseurs et mandataires pour les régies de recettes suivantes :

REGIE DE RECETTES ENCAISSEMENT DE L'ACOMPTE ET DU SOLDE LORS DE LA LOCATION DES SALLES COMMUNALES -ENCAISSEMENT DE LA CAUTION ET DU REGLEMENT DE LA LOCATION DE TABLES ET BANCS -

Mme Cécile RAYNAL régisseur

Mme Lauriane TOULLIOU mandataire suppléant

M. Kévin PAILLARDON, mandataire suppléant

Mme Marie Christine FERRE, mandataire suppléant

REGIE DE RECETTES VENTES ET PHOTOCOPIES

Mme Lauriane TOULLIOU Régisseur

Mme Cécile RAYNAL mandataire suppléant

M. Kévin PAILLARDON, mandataire suppléant

Mme Marie Christine FERRE, mandataire suppléant

Et, afin de permettre une continuité de service tout au long de l'année dans le fonctionnement du marché, M. Dylan TANGUY a été désigné mandataire suppléant complémentaire pour la REGIE DE RECETTES - MARCHE HEBDO-MADAIRE



VISITE DU PARC ÉOLIEN

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes et adultes étaient à Kermilin le mercredi 3 mai pour une visite des éoliennes de Boqueho-Plouagat

ICI COMMENCE LA MER

Les élus du CMJ se sont rendus dans le centre de Châtelaudren afin d'y apposer les marquages : "ici commence la mer". L'opération consiste à sensibiliser les citoyens sur la nécessité de ne pas jeter leurs déchets et notamment les mégots dans la rue. Ceux-ci sont transportés par les eaux pluviales et se retrouvent alors en rivière et enfin en mer.



Conseil Municipal des Jeunes

Séance du samedi 22 avril 2023 à 10h30

Adultes présents : Patrick Solo, Yves Brault, Monique Lorant, Ginette Le Creurer

Élus du CMJ : Swann, Inès, Marceau, Arthur, Marius, Lucas, Paul, Nolan, Lisa, Lucie, Anna

Secrétaire de séance : Ginette Le Creurer

PRÉPARATION DE LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2023 :

Le rendez-vous est fixé à 10h45 à la mairie de Châtelaudren.

En préambule, Patrick rappelle l'importance de cet hommage pour ne pas oublier ce qui s'est passé au cours de ces terribles années.

Le défilé se rendra sur le pont de la place des sapeurs-pompiers pour un dépôt de gerbes. Nous rendrons ensuite au jardin public près de la Poste pour un second dépôt de gerbes au pied de la stèle. Monsieur le maire lira le message de l'État et ensuite Swann, Lisa, Lucas, Paul et Arthur liront un texte en souvenir des victimes et héros de la déportation.

La Marseillaise (hymne national) sera reprise au cours de la cérémonie.

Marius sera le porte-drapeau du CMJ. N'oubliez pas votre écharge.

Un vin d'honneur sera servi à la mairie de Châtelaudren.

OPÉRATION « ICI COMMENCE LA MER » :

La municipalité en collaboration avec le SAGE Argoat-Trégor-Goélo a décidé de mettre en place des tags éphémères « ici commence la mer » près des grilles de récupération d'eaux pluviales. Nous nous retrouverons le mercredi 10 mai à 14 heures 30 aux services techniques de Chatelaudren (près de la gendarmerie). Selon le nombre de présents, un deuxième atelier de tags sera mis en place pour une boite à livres qui est déjà aux ateliers. La journée se terminera vers 16h3O.

VISITE DU PARC ÉOLIEN:

Monique évoque la possibilité pour les élus du CMJ et adultes de se rendre à Kermilin pour une visite des éoliennes de Plouagat. Le rendez-vous est fixé à 18h sur le site. Plus d'informations vous seront données pour l'organisation de ce moment.

QUESTIONS DIVERSES:

Les jeunes élus évoquent des problèmes d'incivilité constatés sur la commune :

- Chemin du petit Mazuret et autour de l'étang de Ponéden, des véhicules motorisés circulent un peu trop vite mais surtout ne devraient pas y être.
- des éclats de verre et autres déchets sont régulièrement trouvés sur le plateau sportif à côté du gymnase de Chatelaudren.
 Cela peut être dangereux pour ceux qui veulent s'amuser.

DATES À RETENIR :

- 8 mai 2023, RDV 10h45 mairie de Châtelaudren
- 21 mai 2023, challenge des écoles de cyclisme au bourg de Plouagat. Il est proposé aux jeunes élus présents de venir avec leur écharpe pour la remise des récompenses vers 16h30
- 3 juin 2023, inauguration du rond-point de Lenggries à 17h30. Ceux qui sont disponibles viennent avec leur écharpe au rond-point de Carrefour Market vers 17h15.

Nous communiquerons plus tard la date de la dernière réunion du CMJ avant les vacances.

Fin de la séance : 12h

Dossiers d'urbanisme

du 15 mars au 31 mai 2023

NOM	ADRESSE	OBJET		
	DÉCLARATIONS PRÉA	I ARI ES NÉPOSÉES		
Mme FRANCO Karine et M LE GRAET Stéphane		Remplacement haie et portail par nouvelle clôture		
IGIT	2 Place des Sources	Panneaux photovoltaiques		
M ROY Grégory	1 place des Sapeurs Pompiers	Changement de destination		
NEXT TOWER	34 rue de Saint Brieuc	Installation pylone		
SCI DALMEN	7 rue Berthou	Peinture menuiseries, remplacement porte et ajout velux		
M TURBAN Jean-Yves	6 rue de Bel Orient	Ravalement		
Mme MOISAN Monique	Rue des Moissons	Division en vue de construire		
	DÉCLARATIONS PRÉAL	ARI ES ACCOPDÉES		
M RONDEL Christophe	2 impasse de Kernabat	Modification ouvertures + rénovation toiture et murs garage		
M THOMAS Eric	15 rue de la Corderie	Suppression talus		
M LE GRAND David	17 La rue Neuve	piscine		
SCIARIBART	6 rue Aribart	Changement destination local professionnel en habitation		
M EBERLE Véronique	6 Côte aux Goupils	Clôture		
M LE GROS Dominique	9 rue Aribart	Réfection toiture		
M DURAND Guillaume	27 Parc Bras	garage		
M CAUDAN Eric	36 La Grand Rue	Changement velux, œil de bœuf, porte d'entrée, marquise, portail, claustras + ITE		
Mme LE DAIN Joelle	54 rue de la gare	Pose fenêtres de toit		
M TALBOURDET Sébastien	4 rue des Charmes	Pose fenêtre de toit		
M CHAPONNET Patrice	33 rue du Claudren	Clôture		
M RABARDEL Pascal	27 rue de Bel Orient	Remplacement porte de garage par porte de service + fenêtre		
Ecologie Nationale	40 ZA du Fournello	Panneaux photovoltaiques		
Mme LE DAIN Muriel et M BERTHO Johnny	5 Kerlan Christ	Carport		
Kamess Habitat	19 rue de Kerfedy	Panneaux photovoltaiques		
M PLESTAN Denis	14 rue du Clos Maréchal	Pergola		
M GROSJEAN Nathanaël	3 rue Saint Magloire	Changement d'huisseries		
Mme MORDELET Joëlle	36 Place de la République	Remplacement fenêtre de toit		
M ROY Grégory	36 rue du Général Leclerc	Remplacement fenêtres, création velux et ravalement		
Mme FASY Aurore SCI PENNTI	10 impasse des Balaniers	Abri de jardin + Régularisation cabane		
Mme RENE Louisanne	La Grand Rue 27 La Rue Neuve	Remplacement menuiseries, création velux et suppression muret		
M PATTIER Dimitri	21 Kerny	Fermeture d'un carport Transformation garage en buanderie		
M DEREL Vincent	13 bis rue des Ecoles	Carport		
Groupe transition énergie	12 rue de Kerfedy	Pose panneaux photovoltaiques		
Mme FROMAGE Anne	1 impasse de Kernabat	Clôture		
M CONNAN Thierry	3 bis rue des Ecoles	Clôture		
M BOISSIERE Olivier	24 rue de Roscorlet	Clôture		
M LACHUER Ronan	17 Kerfedy	ITE et bardage bois		
Mme BURLOT Marie Myriam	Cote des Epinettes	Terrasse + clôture maison 1		
Mme BURLOT Marie Myriam	Cote des Epinettes	Terrasse + clôture maison 2		
	PERMIS DE CONSTRUIRE	DÉPOSÉS / EN COURS		
M LODGUILLOUG This ship is		Création d'un garage, d'un auvent, extension de l'habitation,		
M LORGUILLOUS Thimothée	15 bis rue des écoles	changement d'usage du garage en local d'habitation, clôture		
Mme BARON Chloé	Lot 12 "Le Clos Audren"	Maison individuelle		
SARL Lilie	Le Grand Clos	Construction boutique + entrepôt		
M FER Josselin	21 B Kermorvan	Carport		
Mme OGER Virginie	32 La Rue Neuve	Carport + atelier		
M MORDELET Patrick	10 rue de Kernabat	Maison individuelle		
M PIRIOT Gérard	4 rue de Kerjagu	Extensions		
SCI CHALLU	ZA du Radenier	Construction bâtiment d'entrepôt		
	PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS			
M LE CAMPION Clément	Lot 14 "Le Clos Audren"	Maison individuelle		
M KERBRAT Clément et Mme MAZURIE Emilie	Lot 2 "Le Clos Audren"	Maison individuelle		
M PENGAM Mael	Lot 13 "Le Clos Audren"	Maison individuelle		
M STEPHAN Patrick	15 Maros	Chaufferie avec abri bois		
M et Mme OLLIVIER Arthur et Emilie	Lot 7 "Le Clos Audren"	Maison individuelle		
Mme GAUTRAIS Johanna	Lot 11 "Le Clos Audren"	Maison individuelle		
M LE ROCH Roger	Lot 6 "Le Clos Audren"	Maison individuelle		
Mme ROBERT Ginette	Lot 4 "Le Clos Audren"	Maison individuelle		
M BOUDER Laurent	55 rue de Saint Brieuc	Changement de destination + création de fenêtre		
SNC LIDL	ZA de Kertedevant	Modifications sur le bâtiment et les parkings, construction d'un parking silo, ajout local technique.		

État civil

NAISSANCES

Marlon MANET Valentin DOURLENT Emy GICQUEL Selyan IKHELIF Justin CHOLAT

DÉCÈS

François MARTIN
André LE BRIQUER
René LE BIHAN
Marie GERONIMI née MORICE
Eric PERRAULT
Simone TROADEC née LANOE
Yvette BOCQUEHO née LANOE
Marie JOUAN née LE CASTRAIN
Albert COLAS
Huguette DONNY née LATAPY

Jean (dit Jean-Yves) LE MARREC

MARIAGES

Laurent GUIONVAL et Nadia HAMON

Dominique CAIRON et Sylvie CARRIERE

Pascal PICHARD et Sylviane LE COCQ



Téléchargez l'application Localiti!

Retrouvez toutes les actualités et les événements de Châtelaudren-Plouagat en téléchargeant l'application!



Mutuelle communale : une convention signée

La commune vient de signer une convention de mutuelle communale avec les deux agences locales, Groupama et AXA.

Constatant que de nombreuses personnes renoncent à leur couverture santé et en conséquence, aux soins, la commune a entamé une réflexion en lançant un appel à partenariat afin de proposer une mutuelle à tarif abordable. L'idée est d'obtenir des tarifs préférentiels et de faciliter l'accès à une mutuelle de proximité à nos administrés.

L'objectif est de renforcer l'offre mutualiste en matière de complémentaire santé et de rapprocher les services en proposant des contrats adaptés en priorité aux personnes qui n'ont pas de complémentaire pour une question de coût, comme les retraités, demandeurs d'emploi, étudiants ou travailleurs indépendants.

Avec ce partenariat local, nous permettons

aux habitants résidant dans la commune de Châtelaudren-Plouagat, de bénéficier d'une réduction substantielle, auprès des deux agences locales. Pour certains contrats la remise peut aller jusqu'à 29% par rapport au tarif qui s'appliquerait à un non résidant.

Pour pouvoir bénéficier de ces conditions, renseignez vous auprès des agences Groupama et AXA, place de la République à Châtelaudren.

PLUS D'INFO

AXA : 02 96 93 68 85 Yann Boscher et Nicolas Jégo Groupama : 02 96 79 78 78

Marine Legall

marine.legall@groupama-loire-bretagne.fr

VOS SERVICES

Services administratifs

Tél.: **02 96 74 10 84** accueil@chatelaudren-plouagat.fr

Mairie déléguée de Châtelaudren Accueil le lundi et le jeudi

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h30

Mairie déléguée de Plouagat

Accueil le mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Gendarmerie

8 rue des Écoles Tél : **02 96 74 10 17**

Du lundi au samedi sauf le vendredi de 8h à 12h - Du lundi au vendredi sauf le mardi de 15h à 18h.

Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

La Poste

À Châtelaudren: Place Saint-Vincent Ouvert lundi et samedi de 9h à 12h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

À Plouagat : Place de la Mairie, Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 15h50 et le samedi de 9h40 à 12h









EXPOSITION

Voyage en Bretagne féérique

Le Petit Écho de la Mode accueille tout l'été, du 1er juillet au 17 septembre, l'exposition de Brucero et ses amis : Voyage en Bretagne féérique. Retrouvez une centaine d'œuvres de l'artiste et d'une dizaine d'invités : elle présente la richesse et la diversité créative d'un univers à la fois populaire, inter-générationnel, qui résiste aux effets de mode et du temps.

PLUS D'INFOS

Le Petit Écho de la Mode

Tarif plein 5 € / Tarif réduit 3 € Gratuit pour les - de 6 ans Du mercredi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h Lundi, dimanche et jours fériés de 14h à 18h

Les escales baroques : voyage en Angleterre du XVI^e siècle

La Quatrième édition des Escales Baroques fait étape à Châtelaudren-Plouagat pour un concert à l'église Saint-Magloire.

Dimanche 20 août, la commune accueillera deux représentations du concert « Once upon a time » à 16h et 18h.

Les mélodies envoûtantes et rythmes tournoyants des œuvres de J. Dowland, J. Danyel et R. Johnson emmèneront le public dans l'Angleterre élisabéthaine, où amour, nature et mélancolie s'entrelacent subtilement. Un témoignage vibrant de l'épanouissement culturel de l'époque,

où les arts et la créativité commencent à fleurir avec splendeur.

Avec Isabelle Saint-Yves à la viole de gambe, André Henrich au luth et Benoit Arnould à la voix (basse).

PLUS D'INFOS

Église Saint Magloire Place de la République www.banquet-celeste.fr



DIMANCHES DE CARACTÈRE

Les murs murs de Châtelaudren

Des venelles au lavoir en passant par le quartier latin, les surprises animeront votre balade en faisant ressurgir gestes et savoir-faire, le courrier des lectrices d'autrefois dans le Petit Echo de la Mode, sans oublier le conte du Déluge déclamé rien que pour vous dans la Chapelle Rouge. Le goûter sera partagé à la Récréation, fait de bières La Riposte et pommes « du Châté » bien d'ici.

PLUS D'INFOS

Rendez-vous le dimanche 10 septembre à 15H, parking rue Rochalon

Médiathèque Parenthèse

Les coups de cœur de Carole et Claudie



BANDE DESSINÉE

Les oiseaux ne se retournent pas - Nadia Nakhlé - dès 14 ans

Amel doit quitter son pays en guerre. En compagnie d'un jeune soldat déserteur, au fil de rencontres bonnes ou mauvaises, elle va rejoindre l'Europe, terre d'accueil non dénuée de pièges. Un roman graphique bouleversant sur l'exil, au graphisme intense, poétique, parfois angoissant mais souvent lumineux, un ouvrage magnifique, à découvrir absolument.



DOCUMENTAIRE JEUNESSE

Mon corps m'appartient! - Isabelle Fillozat

Un documentaire riche en informations, à mettre entre toutes les mains, qui permet d'aborder des questions parfois délicates comme celles du consentement, des abus et des violences faites aux enfants. Sous forme de petites vignettes, à lire en compagnie de son enfant ou bien le laisser feuilleter, un livre indispensable!



ROMAN POLICIER ADULTES

La breizh Brigade,

Tome 1: Bienvenue chez les Corrigans! - Mo Malo

Mo Malo, bien loin de son univers de polars nordiques, nous entraine ici dans un "cosy mystery", un polar sans violence où l'enquête est menée par des amateurs . Ici la famille des Corrigans, qui tient une maison d'hôtes au coeur de Saint Malo... Une ambiance à la Agatha Christie, un récit frais et ludique, de l'humour, tout pour passer un bon moment de lecture!



BANDE DESSINÉE JEUNESSE

La brigade des souvenirs - Carbone et Cee Cee Mia

Une nouvelle série BD arrive à la médiathèque : La brigade des souvenirs – (Tome 1 : La lettre de Toinette). Une histoire différente à chaque tome, mais les mêmes personnages principaux : trois ados qui retrouvent un objet du passé et tentent de remonter le fil de l'histoire jusqu'à son propriétaire. L'intrigue, déroulée comme une enquête, tient en haleine, le coup de crayon est dynamique et moderne, les personnages attachants... Une série très prometteuse!



DVD JEUNESSE

Samouraï Academy - Rob Minkoff

Hank, chien sympathique et enthousiaste, rêve de devenir un samouraï. Mais ce privilège est réservé aux chats...Persévérant, il trouvera sur sa route un maître samouraï, vieux matou grincheux, acceptant de lui enseigner son art. Il pourra ainsi accomplir sa mission et protéger la ville de Kakamucho... Un dessin animé plein d'humour, pour passer un bon moment en famille

L'atelier créatif de Claudie

Mercredi 5 juillet, Claudie accueillera les enfants à partir de 8 ans à la médiathèque pour un atelier créatif gratuit de 10h à 11h, sur inscription.

INFOS ET INSCRIPTIONS Médiathèque Parenthèse 02 96 79 56 00





Désherbage des collections

Comme chaque année, la médiathèque Parenthèse profite de l'été pour désherber ses collections : la vente de livres d'occasion aura lieu du samedi 8 juillet au samedi 5 août, aux horaires d'ouverture de la médiathèque. L'occasion pour les agents de faire de la place dans les rayons, avant d'accueillir de nouveaux ouvrages à dévorer dès la rentrée!

PLUS D'INFOS

Médiathèque Parenthèse

38 Grand rue à Plouagat 02 96 79 56 00

HORAIRES:

- Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h
- Jeudi et vendredi de 14h30 à 18h
- Samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h



